

Fermob

Choisir le bon robot avec Arthur

PME spécialisée dans la fabrication de mobilier de jardin en fer, Fermob a été l'une des premières entreprises à faire appel à l'outil Arthur, créé par le Cetim pour aider les PME à faire leurs premiers pas dans la robotique collaborative.



NOTRE CLIENT

Raison sociale
Fermob

Chiffre d'affaires
80 millions d'euros en 2018

Effectif
260 permanents
et 90 intérimaires

Activité
Fabricant de mobilier de jardin en fer, Fermob fait partie d'un groupe composé avec deux autres sociétés : Vlaemynck, qui produit des parasols, et Rodet, positionné sur le même marché que Fermob. Durant la haute saison (de mars à juillet), l'entreprise multiplie ses ventes par 10, avec plus de 600 références produites.

Située à Thoissey, dans l'Ain, Fermob, PME spécialisée dans la fabrication de mobilier de jardin en fer, continue de croire d'année en année. Mais chaque printemps voit bourgeonner la même rançon du succès : des ventes multipliées par 10 entre mars et juillet, presque une centaine d'intérimaires qu'il faut intégrer et former rapidement, et des modes opératoires à faire respecter malgré cette explosion de l'activité. Les dirigeants du groupe dont Fermob fait partie commencent donc une veille technologique qui aboutit en 2018 lors du comité de programme Tomifi du Cetim où est présenté l'outil Arthur créé par le Centre.

Un robot déplaçable

Arthur pour « Analyse de Répartition des Tâches entre Humains et Robots » repose sur une grille à remplir en fonction de l'activité propre de l'entreprise afin de déterminer si la robotisation est une voie à suivre et, si oui, sous quelle forme, avec combien de postes potentiellement candidats à la robotisation... Parmi les premières entreprises à se porter volontaires pour expérimenter cette méthode, Fermob décide de mettre en place un robot déplaçable sur l'une de ses lignes de production dès le mois de juin 2019. Avant cela, le chef de projet, Romain Gauthier, puis Gilles Mateo, responsable Méthodes et Amélioration Continue, informent les sala-

riés du projet et expliquent les avantages de cette solution : libérer les opérateurs pour des tâches à plus forte valeur ajoutée, faire face à la saisonnalité et aux problèmes de recrutement associés, tout en ciblant les postes où il y aura un retour sur investissement. Accompagné par l'intégrateur Ideatech, Gilles Mateo suit également une formation pour devenir le référent robotique collaborative au sein de son entreprise. Ainsi renseigné, notamment sur la sécurité, il bénéficiera d'une certaine autonomie quand il faudra déplacer le robot sur une autre ligne de production.

L'atout Getim

Le Cetim accompagne les entreprises dans leur projet depuis le diagnostic avec Arthur jusqu'à la

mise en place du robot. Grâce à la formation d'un référent technique, l'entreprise devient totalement autonome.

